

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
TENUE LE JEUDI 27 septembre 2012 à 12 h au local 1012 Nérée-Beauchemin**

PRÉSENCES :

102 professeurs et professeures étaient présents et 71 professeurs et professeures se sont prévalus de leur droit de vote.

AG-27-09-12-00 Projet d'ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2011
5. Élection de membres de la commission des études de l'UQTR désignés par les professeurs :
 - **Secteur 4**
 - Départements de génie et de mathématiques et informatique
 - **Secteur 6**
 - Départements de psychologie et de psychoéducation
6. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
7. Résultats des élections
8. Levée de l'assemblée

AG-27-09-12-01 Vérification du quorum

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeurs et confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, 10 % du corps professoral soit environ 40 professeurs, et proclame le début de l'assemblée.

AG-27-09-12-02 Désignation d'un animateur pour la rencontre

Le président invite l'Assemblée à désigner le professeur Ghyslain Parent comme animateur de la rencontre. Le professeur Parent accepte et l'Assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

AG-27-09-12-03 Adoption de l'ordre du jour

L'animateur attire l'attention des professeurs sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais prévus pour la rencontre.

Sur motion dûment appuyée par le professeur Félix Bouvier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs de l'UQTR.

AG-27-09-12-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 sept. 2011

L'animateur attire l'attention des professeurs sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs qui a eu lieu le 29 septembre 2011.

Il s'informe auprès des membres de la conformité du procès-verbal.

Sur la proposition du professeur Alain Chalifour, dûment appuyée par le professeur Boucif Amar Bensaber, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs de l'UQTR tenue le 29 septembre 2011.

AG-27-09-12-05 Élection des représentants des professeurs à la commission des études

L'animateur rappelle que les professeurs de l'UQTR ont droit à sept représentants à la commission des études.

Les candidats sont désignés selon des secteurs de regroupement des départements et selon qu'ils occupent ou non un poste de direction d'enseignement et de recherche.

La convention collective prévoit qu'il ne peut y avoir à la commission des études moins de deux et plus de trois professeurs occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

Les professeurs ont reçu par courriel un bulletin de mise en candidature dont la période se terminait le 19 septembre à 17 h.

L'appel de candidatures valait pour les secteurs quatre et six qui regroupent les départements suivants :

Secteur 4 : génie et mathématiques et informatique

Le secrétariat a reçu la candidature du professeur Alain Goupil du Département de mathématiques et informatique appuyée par le professeur Pierre Baillargeon.

Il s'agit de la candidature d'une personne n'occupant pas un poste de direction d'enseignement et de recherche.

Secteur 6 : psychologie et psychoéducation

Le secrétariat a reçu la candidature du professeur Tristan Milot du Département de psychoéducation appuyée par la professeure Chantal Plourde.

Il s'agit de la candidature d'une personne n'occupant pas un poste de direction d'enseignement et de recherche.

L'animateur invite les candidats à souligner les raisons qui les incitent à déposer leur candidature comme membre de la commission des études à titre de professeur.

L'animateur invite l'Assemblée à désigner le professeur Pierre Baillargeon comme président d'élection et à nommer deux scrutateurs qui scelleront la boîte de scrutin et qui présideront au dépouillement des bulletins de vote demain à 12 h. L'Assemblée accepte la proposition et désigne les professeurs Louis Marchildon du Département de physique et Hélène Carbonneau du Département d'études en loisir, culture et tourisme comme scrutateurs.

L'animateur rappelle la procédure d'élection. Il informe l'Assemblée du déroulement prévu et, notamment, des modalités relatives à la possibilité de voter aujourd'hui, jusqu'à 17 h, et demain de 9 h à 12 h, au local 1115 Ringuet. Il mentionne également que le dépouillement des bulletins aura lieu le vendredi 28 septembre à 12 h et que les professeurs seront informés des résultats par courriel.

On précise que les professeurs affectés à Québec et à Longueuil pourront également voter électroniquement comme le prévoient les statuts du Syndicat.

AG-27-09-12-06 Ajournement de l'assemblée

L'animateur indique que la période de votation se poursuivant jusqu'au 28 septembre 12 h, il propose d'ajourner la rencontre jusqu'à la fin du dépouillement et le dévoilement des résultats.

AG-27-09-12-07 Résultats des élections

Le 28 septembre à 12 h, les professeurs Louis Marchildon et Hélène Carbonneau, en compagnie de Pierre Baillargeon, président d'élection, procèdent au dépouillement des bulletins. Ils constatent que 71 professeurs ont exercé leur droit de vote et confirment les résultats suivants :

Commission des études		Pour	Contre	Abstention	
Alain Goupil	<u>Secteur 4</u>	62	6	3	Élu
Tristan Milot	<u>Secteur 6</u>	67	1	3	Élu

AG-27-09-12-08 Levée de l'assemblée

L'assemblée a accepté que l'assemblée soit formellement levée à la suite du dépouillement des bulletins de vote.

L'animateur de l'assemblée

Le secrétaire de l'assemblée

Original signé

Original signé

Ghyslain Parent

Alain Gamelin